


AirMaster® Atmos EcoBase™ SoundMaster® Lite™

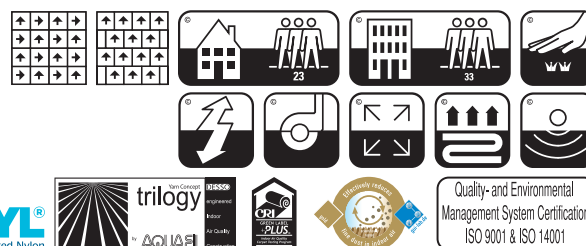
Description de base du produit selon EN 1307

Méthode de fabrication	ISO 2424	Touffeté 1/10 "	
Aspect	ISO 2424	Velours bouclé structuré	
Teinture		Teint masse	
Dimension	EN ISO 24342	cm x cm	50 x 50 (12 dalles par carton)
Premier dossier	ISO 2424	Polyester nappe	
Envers sous-couche	ISO 2424	DESSO EcoBase® * (contient au moins 75% de contenu recyclé défini positivement selon les critères C2C) et SoundMaster® Lite™ (80% polyester recyclé nappe)	
Composition du velours	ISO 2424	BCF PA6 et ECONYL® (ECONYL® est un fil au contenu 100% régénérée) **	
Épaisseur totale	ISO 1765	mm	8.5
Épaisseur du velours	ISO 1766	mm	3.1
Masse surfacique totale	ISO 8543	g/m ²	4350
Masse surfacique de velours totale	ISO 2424	g/m ²	700
Masse surfacique de velours utile	ISO 8543	g/m ²	460
Densité du velours	ISO 8543	g/cm ³	0.148
Nombre de touffes	ISO 1763	/dm ²	1580
Test du marcheur	ISO 6356	kV	≤ 2,0
Résistance verticale	ISO 10965	Ohm	-
Résistance horizontale	ISO 10965	Ohm	-
Classement d'usage	EN 1307	33 Usage commercial intense	
Classement de confort	EN 1307	LC 2	
Stabilité dimensionnelle	EN 986	%	≤ 0,2
Réduction du bruit de choc ΔL _w	ISO 10140	dB	26
Absorption phonique	ISO 354	Freq. Hz	125 250 500 1000 2000 4000
		α _s	0.01 0.05 0.25 0.24 0.26 0.35
Réduction phonique	ISO 354	α _w	0.25
Résistance thermique	ISO 8302	m ² .K/W	
Tenue au feu	EN 13501-1	Cfl - s1 (testé en pose libre)	
Prodis - GUT	www.pro-dis.info		

CE Fabriqué par:
Tarkett BV
Taxandriaweg 15
NL - 5142 PA Waalwijk

EN 14041
0493-CPR-0002





ECONYL®
Made with 100% Regenerated Nylon

trilogy
AQUAF

Quality- and Environmental
Management System Certification
ISO 9001 & ISO 14001

* DESSO EcoBase® est une sous-couche à base de polyoléfine. Défini positivement signifie : tous les ingrédients ont été évalués comme Vert (optimal) ou Jaune (tolérable) selon les critères d'évaluation Cradle to Cradle®, tels que décrits dans la Norme Produit Cradle to Cradle® CertifiedCM Version 3.0. Le % total de contenu recyclé varie en fonction du produit et de la couleur. Ces informations sont disponibles sur notre site Web: professionals.tarkett.com

** ECONYL® est un fil au contenu 100% régénérée. Le pourcentage total de contenu régénérée varie selon les produits et selon les couleurs. Le pourcentage exact d'ECONYL® par couleur est disponible sur notre site internet: professionals.tarkett.com

Les revêtements de sol Tarkett doivent être installés dans le respect des instructions de pose DESSO et en connaissance des conditions générales de vente. Un nettoyage efficace et régulier ainsi qu'un protocole d'entretien sont primordiaux pour conserver un niveau d'aspect élevé. Les revêtements de sol Tarkett sont conçu pour un usage exclusif au sol. Note : Tarkett se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques de ses produits sans avis préalable. Pour accéder aux dernières caractéristiques techniques, consulter le site internet: professionals.tarkett.com

FR-20180618



FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE DU PRODUIT

Revêtements de sol moquette, fil 100% recyclé

En conformité avec les normes NF EN ISO 14025, NF EN 15804+A1 et son complément national NF EN 15804/CN

Septembre 2021
Version 2.1

N° d'inscription : 8-1847:2018



REALISATION :

EVEA – Le Sillon 8 avenue des Thébaudières – 44800 Saint-Herblain
Tél. + 33 (0)2 28 07 87 00 - Fax. + 33 (0)2 40 71 97 41
www.evea-conseil.com



Avertissement

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de Tarkett (producteur de la FDES) selon la NF EN 15804+A1, son complément national NF EN 15804/CN ainsi que la NF EN 16810.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète à la FDES d'origine ainsi qu'à son producteur qui pourra remettre un exemplaire complet.

Il est rappelé que les résultats de l'étude sont fondés seulement sur des faits, circonstances et hypothèses qui ont été soumis au cours de l'étude. Si ces faits, circonstances et hypothèses diffèrent, les résultats sont susceptibles de changer.

De plus il convient de considérer les résultats de l'étude dans leur ensemble, au regard des hypothèses, et non pas pris isolément.

La norme EN 15804+A1 du CEN ainsi que la norme EN 16810 servent de Règles de définition des catégories de produits (RCP).

Guide de lecture

L'affichage des données d'inventaire respecte les exigences de la norme NF EN 15804+A1. Dans les tableaux suivants 2,53E-06 doit être lu : $2,53 \times 10^{-6}$ (écriture scientifique).

Les unités utilisées sont précisées devant chaque flux, elles sont :

- le kilogramme « kg »,
- le mètre cube « m³ »,
- le kilowattheure « kWh »,
- le mégajoule « MJ »,
- le mètre carré « m² ».

Abréviations :

- ACV : Analyse du Cycle de Vie
- DEP : Déclaration Environnementale Produit
- DVR : Durée de Vie de Référence
- UF : Unité Fonctionnelle
- PCI : Pouvoir Calorifique Inférieur

Précaution d'utilisation de la FDES pour la comparaison des produits

Les DEP de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme NF EN 15804+A1 et NF EN 16810.

La norme NF EN 15804+A1 définit au § 5.3 *Comparabilité des DEP pour les produits de construction*, les conditions dans lesquelles les produits de construction peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la DEP :

" Une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des DEP doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'informations). "

SOMMAIRE

Introduction.....	4
1 Information Générale.....	5
2 Description de l'unité fonctionnelle et du produit	6
3 Etapes du cycle de vie.....	8
3.1 Diagramme de flux	8
3.2 Etape de production, A1-A3	9
3.3 Etape de construction, A4-A5.....	9
3.4 Etape de vie en œuvre (exclusion des économies potentielles), B1-B7.....	9
3.5 Etape de fin de vie C1-C4 :	11
3.6 Potentiel de recyclage/réutilisation/récupération, D.....	11
4 Information pour le calcul de l'analyse de cycle de vie.....	11
5 Résultats de l'analyse du cycle de vie	12
6 Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant la période d'utilisation.....	17
7 Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments.....	17
8 Annexe 1 : Résultats de l'analyse du cycle de vie pour une DVR de 1 an	18

INTRODUCTION

Le cadre utilisé pour la présentation de la déclaration environnementale produit est basé sur le complément national NF EN 15804/CN et le programme INIES.

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de Tarkett.

Contact :
Axel ROY

Coordonnées du contact :
Tarkett
La défense 1 Terrasse Bellini
92400 Paris
axel.roy@tarkett.com
www.tarkett.com
01.41.20.40.74

1 INFORMATION GENERALE

1. Nom et adresse du déclarant :

TARKETT

La Défense 1 Terrasse Bellini
92400 Paris

2. Le(s) site(s), le fabricant ou le groupe de fabricants ou leurs représentants pour lesquels la FDES est représentative : Sites Tarkett de Waalwijk (Pays-Bas) et Dendermonde (Belgique)

3. Type de FDES : "du berceau à la tombe"

4. Type de FDES : Individuelle

Cette FDES individuelle couvre plusieurs produits. Les règles caractérisant l'inclusion des références à l'étude ont été définies en réalisant une analyse de sensibilité reprenant la méthodologie de l'annexe L du complément national NF EN 15804/CN. Les impacts étant homogènes pour ce type de produit les valeurs des impacts déclarées dans cette FDES correspondent aux valeurs des impacts du produit moyen. Ce produit type est construit en réalisant la moyenne pondérée de chacun des paramètres constituant les produits de l'échantillon.


5. Date de publication : Décembre 2018

6. Date de fin de validité : Décembre 2023

7. La référence commerciale/identification du produit : Revêtement de sol Moquette, fil 100% recyclé

Industriel	Gamme des produits
Tarkett	Produits contenant entre 500 et 599 g/m ² de fil recyclé
	Produits contenant entre 600 et 699 g/m ² de fil recyclé
	Produits contenant entre 700 et 799 g/m ² de fil recyclé
	Produits contenant entre 800 et 899 g/m ² de fil recyclé

8. FDES vérifiée

La norme EN 15804 du CEN et EN 16810 sert de RCP^a).	
Vérification indépendante de la déclaration ^b , conformément à l'EN ISO 14025:2010	
<input type="checkbox"/> interne <input checked="" type="checkbox"/> externe	
	Nom du vérificateur : Etienne Lees-Perasso Programme de vérification : Programme FDES-INIES Adresse : Association HQE. 4, avenue du Recteur Poincaré - 75016 Paris. Site web : http://www.inies.fr/accueil/
a) Règles de définition des catégories de produits b) Facultatif pour la communication entre entreprises, obligatoire pour la communication entre une entreprise et ses clients (voir l'EN ISO 14025:2010, 9.4).	

2 DESCRIPTION DE L'UNITE FONCTIONNELLE ET DU PRODUIT

9. Description de l'unité fonctionnelle (ou unité déclarée) :

« 1 m² de revêtement de sol sur une durée de vie de référence de 10 ans, pour une application et des caractéristiques spécifiques et une utilisation conforme aux normes EN ISO 14041/EN 1307 et EN ISO 10874¹. »

10. Informations sur les données : Les données présentes dans cette FDES correspondent à la production de l'année 2017 de l'industriel. La règle de coupure a été utilisée et respecte celle définie dans la norme NF EN 15804+A1

11. Description du produit : Le produit est un revêtement de sol textile avec une sous-couche de type Ecobase® (polyoléfine) avec un fil 100% recyclé. La figure suivante montre son procédé de fabrication.

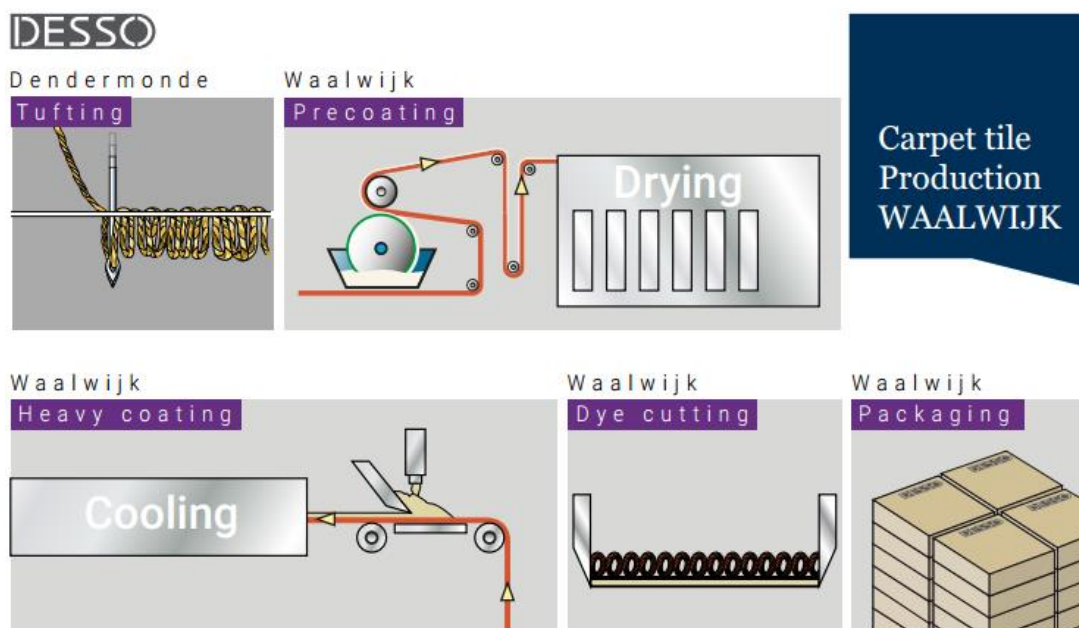


Figure 1 : Procédé de fabrication des produits Moquette, fil 100% recyclé

12. Description de l'usage du produit (domaine d'application) : Le produit répond aux exigences pratiques en fonction des zones d'utilisation et de l'intensité d'usage précisées dans les normes NF EN ISO 10874 et EN 685.

13. Autres caractéristiques techniques non incluses dans l'unité fonctionnelle : Voir fiche technique

14. Description des principaux composants et/ou matériaux du produit :

Paramètre	Unité	Valeur
Quantité de produit	kg/m ²	4,42E+00
Principaux composants	/	
Fil 100% recyclé	kg/m ²	6,65E-01
Ecobase®	kg/m ²	2,26E+00
Oxyde d'aluminium	kg/m ²	8,56E-01
Styrène-butadiène	kg/m ²	2,23E-01
Emballage de distribution	kg/m ²	Le produit est emballé dans une boîte en carton eux-mêmes mis sur des palettes
Carton	kg/m ²	1,09E-01
Palette bois	kg/m ²	1,00E-01
Taux de chute lors de la mise en œuvre	%	3
Taux de chute lors de la maintenance	%	non concerné
Justification des informations fournies	-	Les informations sont fournies par Tarkett.

¹ NF EN ISO 10874:2009: Classification des revêtements de sol résilients, textiles et stratifiés

15. Préciser si le produit contient des substances de la liste candidate selon le règlement REACH (si supérieur à 0,1% en masse)

A la date d'édition de la FDES, aucune substance du produit ne figure dans la «liste candidate de substances extrêmement préoccupantes soumises à autorisation».

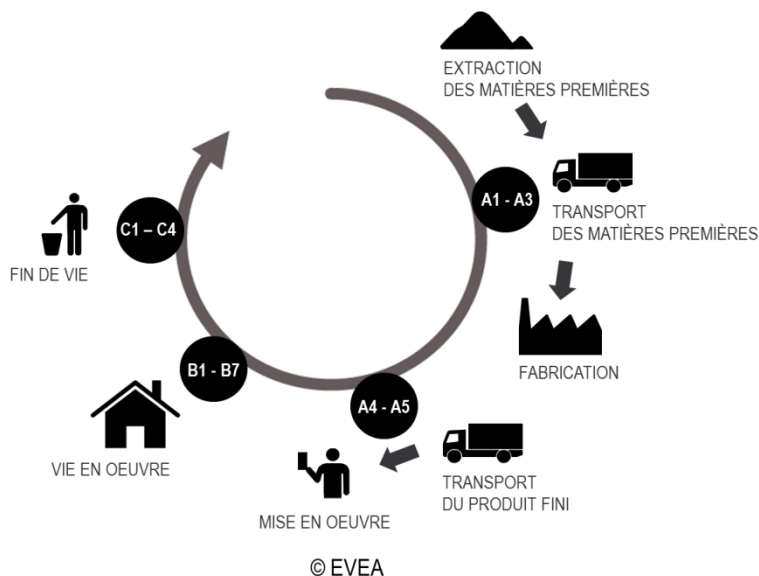
NOTE Les fiches techniques de ces produits peuvent être consultées sur le site de l'industriel Tarkett.

16. Description de la durée de vie de référence (si applicable et conformément aux §7.2.2 de la NF EN 15804+A1)

Paramètre	Unité	Valeur
Durée de vie de référence	Années	10
Propriétés déclarées du produit à la sortie de l'usine	-	Le produit est conforme aux normes NF EN 14041/ EN 1307 et EN ISO 10874
Paramètres théoriques d'application	Unités appropriées/ou mentions appropriées	-
Qualité présumée des travaux	-	La qualité du travail est présumée conforme aux recommandations du fabricant
Environnement extérieur	-	-
Environnement intérieur	-	Un détail des émissions de polluants volatils des produits couverts par la FDES est donné dans le paragraphe 6.
Conditions d'utilisation	-	L'utilisation du produit est supposée conforme aux préconisations de la fiche technique du produit
Maintenance	-	Un scénario de maintenance a été défini selon les recommandations des constructeurs (voir §3.4)

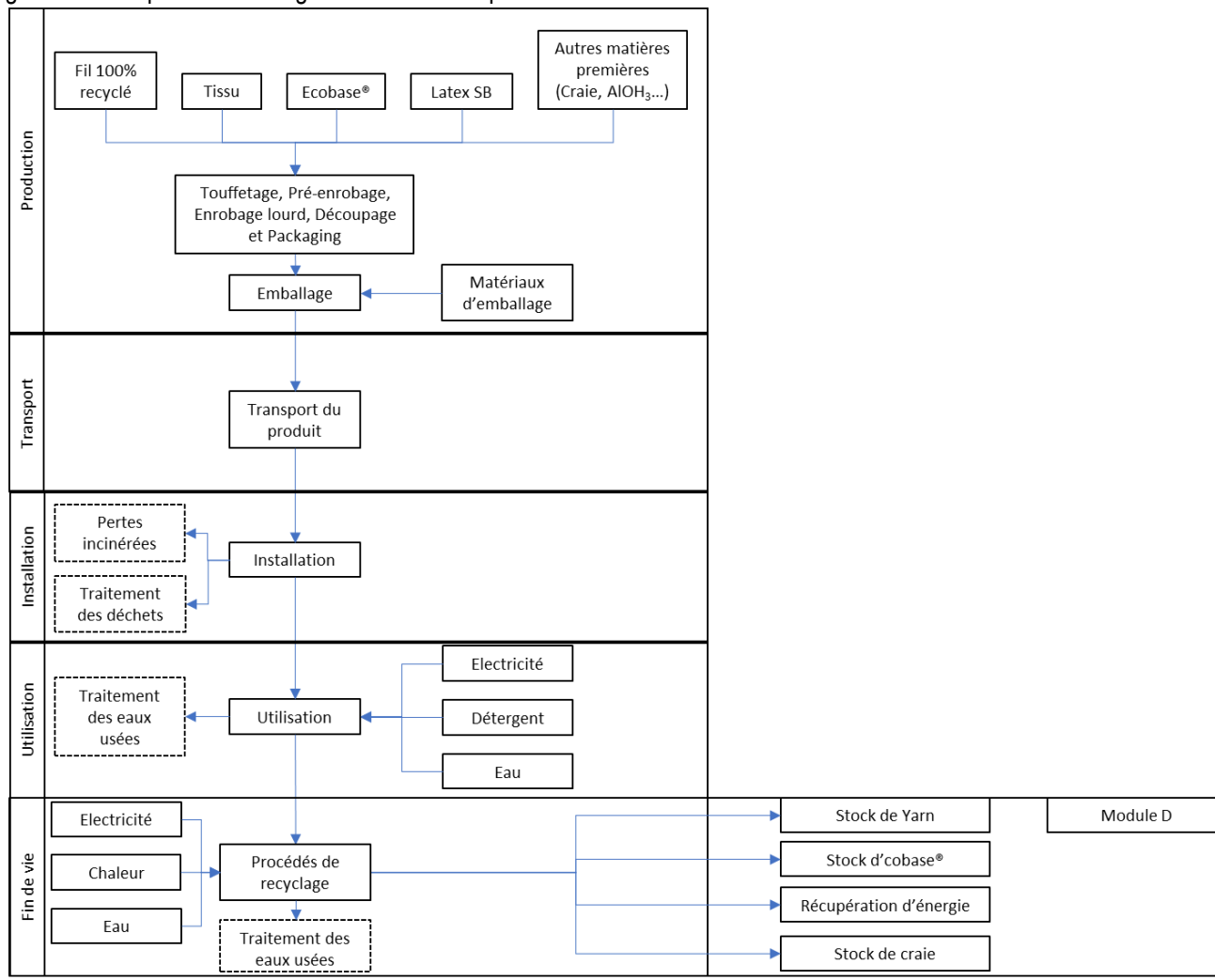
3 ETAPES DU CYCLE DE VIE

Diagramme du cycle de vie du produit :



3.1 Diagramme de flux

La figure suivante présente le diagramme de flux du produit :



3.2 Etape de production, A1-A3

Les étapes A1 à A3 comprennent tous les processus depuis l'extraction des matières premières jusqu'à leur transformation en usine.

3.3 Etape de construction, A4-A5

Transport jusqu'au chantier (si applicable):

Paramètre	Unité	Valeur
Type de combustible et consommation du véhicule ou type de véhicule	-	Les véhicules considérés sont des camions de type Euro 5 et de charge utile 16-32 tonnes pour le trajet
Distance jusqu'au chantier	km	4,39E+02
Capacité d'utilisation	%	3,63E+01
Masse volumique du produit transporté	kg/m ³	
Coefficient d'utilisation de la capacité volumique	-	7,30E+02
Description du scénario		La distance de distribution moyenne entre l'usine et le site d'installation est de 439 km. Elle a été calculée en tenant compte de la distance entre Paris et l'usine de Waalwijk (Pays-Bas).

Installation dans le bâtiment (si applicable):

Paramètre	Unité	Valeur
Intrants auxiliaires pour l'installation (spécifier par matériau)	unités appropriées	Le produit étant plombant aucun besoin additionnel n'est nécessaire pour l'installation
Utilisation d'autres ressources	kg	-
Perte de revêtement	%	3
Déchets produits sur le site de construction avant le traitement des déchets générés par l'installation du produit (spécifier par type)		
Déchets carton	kg/m ²	1,09E-01
Déchets palette bois	kg/m ²	1,00E-01
Emissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau	kg/m ²	-
Scénario de traitement des déchets		Le scénario de traitement des déchets d'emballages est 50% en enfouissement et 50% en incinération sauf pour les palettes qui sont recyclées. Les pertes de revêtement pendant l'installation sont envoyées en incinération. La distance de transport des déchets jusqu'au centre de traitement est de 30 km pour l'enfouissement et 100 km pour l'incinération et le recyclage (selon la norme FD P01-015).
Description du scénario		Le produit est plombant et se pose sur le sol le réceptionnant.

3.4 Etape de vie en œuvre (exclusion des économies potentielles), B1-B7

B1 Utilisation (si applicable):

Paramètre	Unité	Valeur/description
Description du scénario		le produit ne contribue pas à ce module selon la norme NF EN 16810.
Emissions	kg/UF	-

B2 Maintenance (si applicable):

Paramètre	Unité	Valeur/description
Description du scénario		Le scénario de maintenance est le suivant : - Entretien courant: 2 lavages par semaine - Entretien périodique: 2 nettoyages par an
Fréquence de maintenance	année	-
Intrants auxiliaires pour la maintenance		
Consommation en eau	L/an/m ²	4,00E+00 soit 4,00E+01 sur la DVR
Consommation électrique	kWh/an/m ²	3,14E-01 soit 3,14E+00 sur la DVR
Consommation de détergent	L/an/m ²	9,00E-02 soit 9,00E-01 sur la DVR
Déchets produits pendant la maintenance (spécifier les matériaux)	kg	-

B3 Réparation (si applicable):

Paramètre	Unité	Valeur/description
Description du scénario		le produit ne contribue pas à ce module selon la norme NF EN 16810.
Processus d'inspection		-
Fréquence de réparation	année	-
Intrants auxiliaires (spécifier les matériaux)		-
Déchets produits pendant la réparation (spécifier les matériaux)	kg	-
Consommation nette d'eau douce	m ³	-
Consommation et type d'énergie		-

B4 Remplacement (si applicable):

Paramètre	Unité	Valeur/description
Description du scénario		le produit ne contribue pas à ce module selon la norme NF EN 16810.
Fréquence de remplacement	année	-
Consommation et type d'énergie	kWh	-
Quantité de pièce usée remplacée	kg	-

B5 Réhabilitation (si applicable):

Paramètre	Unité	Valeur/description
Description du scénario		le produit ne contribue pas à ce module selon la norme NF EN 16810.
Fréquence de réhabilitation	année	-
Quantité de matière nécessaire		-
Déchets produits pendant la réhabilitation	kg	-
Consommation et type d'énergie	kWh	-
Autres hypothèses pour l'élaboration de scénarios	Unités appropriées	-

B6 – B7 Utilisation de l'énergie et de l'eau (si applicable):

Paramètre	Unité	Valeur/description
Description du scénario		le produit ne contribue pas à ces modules selon la norme NF EN 16810.
Intrants auxiliaires spécifiés par matière	unités appropriées	-
Consommation nette d'eau douce	m ³	-
Type d'énergie	kWh	-

Puissance de sortie de l'équipement	kWh	-
Performance caractéristique	unités appropriées	-
Autres hypothèses pour l'élaboration de scénarios	unités appropriées	-



3.5 Etape de fin de vie C1-C4 :

Paramètre	Unité	Valeur/description
Description du scénario		Un procédé ² est conçu pour recycler 100% du produit. Il permet la séparation du fil, d'une couche réutilisable dans le produit et de produits utilisables comme combustibles en incinération. Le centre de recyclage se situe sur le site de production à Waalwijk. Le transport entre le site de construction et le centre de recyclage se fait par camion et est de 439 km.
Quantité collectée séparément	kg/m ²	4,42E+00
Quantité collectée avec des déchets de construction mélangés	kg/m ²	-
Quantité destinée à la réutilisation	kg/m ²	3,19E+00
Quantité destinée au recyclage	kg/m ²	1,28E+00
Quantité destinée à la récupération d'énergie	kg/m ²	0,00E+00
Quantité de produit éliminé	kg/m ²	0,00E+00

3.6 Potentiel de recyclage/réutilisation/récupération, D

Le module D n'est pas pris en compte dans cette étude.

4 INFORMATION POUR LE CALCUL DE L'ANALYSE DE CYCLE DE VIE

PCR utilisé	EN 15804+A1:2014, NF EN 15804/CN:2016 et EN 16810
Frontières du système	Les frontières du système respectent les limites imposées par la norme NF EN 15804+A1 et son complément national NF EN 15804/CN.
Allocations	Les allocations des données sont massiques et proviennent du site de production de Tarkett.
Représentativité géographique et représentativité temporelle des données primaires et secondaires	Données génériques issues de la base de données ecoinvent 3.4 Les données spécifiques sont fournies par Tarkett et datent de 2017 Logiciels utilisés :  - SimaPro, logiciel d'analyse de cycle de vie (V8.4).  - Ev-DEC, (www.ev-dec.com), développée par le cabinet conseil EVEA (www.evea-conseil.com), qui aide à la réalisation des FDES.
Variabilité des résultats	Une étude de sensibilité a été réalisée dans le cadre de cette FDES et a montré que les impacts moyens des références de l'échantillon analysés ne dépassent pas 1,4 fois les impacts moyens déclarés dans cette FDES.

² Les revêtements étant installés depuis moins de 10 ans, ce procédé n'a pas encore été utilisé à son plein rendement. Il est pour l'instant à l'état de pilote.

5 RESULTATS DE L'ANALYSE DU CYCLE DE VIE

Impacts environnementaux	Etape de production			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 Approvisionnement en matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Réchauffement climatique kg CO ₂ eq/UF	5,35E+00	5,12E-01	8,88E-01	7,10E-02	2,81E-01	0,00E+00	2,62E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	7,14E-02	7,72E-03	6,66E-01	-8,80E-01
Appauvrissement de la couche d'ozone kg CFC 11 eq/UF	2,40E-07	8,64E-08	6,81E-08	1,32E-08	1,41E-08	0,00E+00	4,57E-07	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,33E-08	6,57E-10	4,84E-09	-8,44E-08
Acidification des sols et de l'eau kg SO ₂ eq/UF	7,23E-02	7,14E-03	4,67E-03	2,25E-04	2,60E-03	0,00E+00	9,85E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,28E-04	2,11E-05	2,91E-04	2,15E-02
Eutrophisation kg (PO ₄) ³⁻ eq/UF	1,53E-03	6,69E-04	3,27E-04	3,69E-05	1,36E-04	0,00E+00	7,58E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,78E-05	7,07E-06	9,38E-05	-7,52E-04
Formation d'ozone photochimique Ethene eq/UF	5,93E-03	5,26E-04	5,01E-04	3,66E-05	2,35E-04	0,00E+00	1,77E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,70E-05	2,91E-06	2,74E-05	-1,78E-03
Épuisement des ressources abiotiques (éléments) kg Sb eq/UF	1,02E-05	7,08E-07	1,30E-06	2,22E-07	3,97E-07	0,00E+00	1,01E-05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,22E-07	6,86E-08	5,59E-08	-5,32E-06
Épuisement des ressources abiotiques (fossiles) MJ PCI/UF	1,04E+02	7,27E+00	1,25E+01	1,07E+00	3,87E+00	0,00E+00	1,36E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,08E+00	1,12E-01	4,29E-01	-3,57E+01
Pollution de l'eau m ³ /UF	1,21E+00	1,69E-01	4,12E-01	2,53E-02	7,39E-02	0,00E+00	1,36E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,53E-02	3,01E-03	7,79E-02	-3,47E-01
Pollution de l'air m ³ /UF	3,50E+02	6,83E+01	4,89E+01	7,40E+00	1,59E+01	0,00E+00	2,71E+02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	7,49E+00	7,92E-01	6,82E+00	-1,37E+02

Utilisation des ressources	Etape de production			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du
	A1 Approvisionnement en matières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / Démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières MJ PCI/UF	1,82E+01	1,49E-01	3,17E+00	1,60E-02	6,53E-01	0,00E+00	6,92E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,60E-02	5,06E-01	1,44E-02	6,05E+00
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	3,41E+00	0,00E+00	-1,48E+00	0,00E+00	1,41E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ PCI/UF	1,82E+01	1,49E-01	6,58E+00	1,60E-02	-8,25E-01	0,00E+00	2,10E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,60E-02	5,06E-01	1,44E-02	6,05E+00
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières MJ PCI/UF	6,93E+01	7,54E+00	1,13E+01	1,10E+00	2,84E+00	0,00E+00	5,56E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,10E+00	1,15E-01	4,45E-01	-1,29E+01
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières MJ PCI/UF	6,42E+01	0,00E+00	2,89E+00	0,00E+00	2,01E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-1,53E+01
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ PCI/UF	1,33E+02	7,54E+00	1,42E+01	1,10E+00	4,85E+00	0,00E+00	5,56E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,10E+00	1,15E-01	4,45E-01	-2,82E+01
Utilisation de matière secondaire kg/UF	3,08E+00	0,00E+00	1,38E-01	0,00E+00	9,64E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-1,28E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce m³/UF	3,21E-02	1,47E-03	3,64E-03	2,06E-04	1,38E-03	0,00E+00	1,32E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,07E-04	1,25E-04	1,45E-03	-1,97E-02

Catégorie de déchets	Etape de production			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 Approvisionnement en matières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Déchets dangereux éliminés kg/UF	5,48E-01	5,42E-03	8,74E-02	6,49E-04	5,59E-02	0,00E+00	1,62E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	6,50E-04	4,52E-04	3,39E-01	-4,98E-02
Déchets non dangereux éliminés kg/UF	3,64E+00	2,10E-01	2,80E-01	5,73E-02	1,86E-01	0,00E+00	6,76E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	5,73E-02	4,89E-03	1,63E-02	7,38E-01
Déchets radioactifs éliminés kg/UF	2,59E-04	5,01E-05	2,72E-05	7,53E-06	1,14E-05	0,00E+00	5,96E-04	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	7,56E-06	1,12E-07	1,52E-06	8,68E-06

Flux sortants		Etape de production			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre						Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système	
		A1 Approvisionnement en matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 traitement des déchets		C4 Elimination
Composants destinés à la réutilisation kg/UF		0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,19E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage kg/UF		0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,00E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés à la récupération d'énergie kg/UF		0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie fournie à l'extérieur (par vecteur énergétique)	Electricité	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,23E+00	0,00E+00
	Vapeur	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,38E+00	0,00E+00
	Gaz de process	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

Catégorie d'impact / flux	Unité	Total Production	Total Mise en œuvre	Total Vie en œuvre	Total Fin de vie	Total Cycle de vie
Réchauffement climatique	kg CO ₂ eq/UF	6,75E+00	3,52E-01	2,62E+00	7,45E-01	1,05E+01
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg CFC 11 eq/UF	3,95E-07	2,73E-08	4,57E-07	1,88E-08	8,98E-07
Acidification des sols et de l'eau	kg SO ₂ eq/UF	8,41E-02	2,82E-03	9,85E-03	5,40E-04	9,73E-02
Eutrophisation	kg (PO ₄) ³⁻ eq/UF	2,53E-03	1,72E-04	7,58E-03	1,39E-04	1,04E-02
Formation d'ozone photochimique	Ethene eq/UF	6,96E-03	2,71E-04	1,77E-03	6,73E-05	9,07E-03
Epuisement des ressources abiotiques -éléments	kg Sb eq/UF	1,22E-05	6,19E-07	1,01E-05	3,47E-07	2,33E-05
Epuisement des ressources abiotiques -fossiles	MJ PCI/UF	1,23E+02	4,95E+00	1,36E+01	1,62E+00	1,44E+02
Pollution de l'eau	m ³ /UF	1,79E+00	9,91E-02	1,36E+01	1,06E-01	1,56E+01
Pollution de l'air	m ³ /UF	4,67E+02	2,33E+01	2,71E+02	1,51E+01	7,77E+02
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ PCI/UF	2,16E+01	6,69E-01	6,92E+00	5,37E-01	2,97E+01
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières	MJ PCI/UF	3,41E+00	-1,48E+00	1,41E+01	0,00E+00	1,60E+01
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ PCI/UF	2,50E+01	-8,09E-01	2,10E+01	5,37E-01	4,57E+01
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ PCI/UF	8,81E+01	3,94E+00	5,56E+01	1,66E+00	1,49E+02
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières	MJ PCI/UF	6,71E+01	2,01E+00	0,00E+00	0,00E+00	6,91E+01
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ PCI/UF	1,55E+02	5,95E+00	5,56E+01	1,66E+00	2,18E+02
Utilisation de matière secondaire	kg/UF	3,21E+00	9,64E-02	0,00E+00	0,00E+00	3,31E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce	m ³ /UF	3,72E-02	1,59E-03	1,32E-01	1,79E-03	1,73E-01
Déchets dangereux éliminés	kg/UF	6,41E-01	5,65E-02	1,62E-01	3,40E-01	1,20E+00
Déchets non dangereux éliminés	kg/UF	4,13E+00	2,44E-01	6,76E-01	7,86E-02	5,13E+00
Déchets radioactifs éliminés	kg/UF	3,37E-04	1,89E-05	5,96E-04	9,20E-06	9,61E-04
Composants destinés à la réutilisation	kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,19E+00	3,19E+00
Matériaux destinés au recyclage	kg/UF	0,00E+00	1,00E-01	0,00E+00	0,00E+00	1,00E-01
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie fournie à l'extérieure (électricité)	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,23E+00	1,23E+00
Energie fournie à l'extérieure (vapeur)	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,38E+00	2,38E+00
Energie fournie à l'extérieure (gaz)	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

6 INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LE RELARGAGE DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'AIR INTERIEUR, LE SOL ET L'EAU PENDANT LA PERIODE D'UTILISATION

		Résultats d'essais	Justification et/ou rapport d'essai
Émission dans l'air intérieur ^{1 2}	Emissions de COV	Classe d'émission COV : A+	Certificat PRODIC - GUT : 2563E04C
		Les émissions de TVOC sont en effet <100 µg/m3 après 28 jours.	
	Comportement face à la croissance fongique et bactérienne	Non analysé	
	Emissions radioactives naturelles des produits de construction	Non concerné	
Émission dans le sol et l'eau ^{1 2}	Emissions de fibres et de particules	Non analysé	
	Emissions dans l'eau	Non concerné	
	Emissions dans le sol	Non concerné	

1) Émissions dans l'air intérieur, le sol et l'eau selon les normes horizontales relatives aux mesures des émissions de substances dangereuses réglementées, provenant des produits de construction, au moyen de méthodes d'essai harmonisées conformes aux dispositions des Comités Techniques respectifs des Normes européennes de produits, lorsqu'elles sont disponibles.

Pour plus d'informations se référer à l'EeB Guide : <http://www.eebguide.eu/?p=1991>

2) En France le comité technique INIES Base (CTIB) donne des recommandations sur la déclaration des caractéristiques sanitaire et de confort - Guide de rédaction des résumés sanitaires et confort (CTIB N94, 2009)

7 CONTRIBUTION DU PRODUIT A LA QUALITE DE VIE A L'INTERIEUR DES BATIMENTS

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment :

Le produit ne revendique aucune performance thermique.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment :

Le produit ne revendique aucune performance acoustique.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment :

Le produit ne revendique aucune performance visuelle.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment :

Le produit ne revendique aucune performance olfactive.

8 ANNEXE 1 : RESULTATS DE L'ANALYSE DU CYCLE DE VIE POUR UNE DVR DE 1 AN

Impacts environnementaux	Etape de production			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 Approvisionnement en matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Réchauffement climatique kg CO ₂ eq/UF	5,35E+00	5,12E-01	8,88E-01	7,10E-02	2,81E-01	0,00E+00	2,62E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	7,14E-02	7,72E-03	6,66E-01	-8,80E-01
Appauvrissement de la couche d'ozone kg CFC 11 eq/UF	2,40E-07	8,64E-08	6,81E-08	1,32E-08	1,41E-08	0,00E+00	4,57E-08	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,33E-08	6,57E-10	4,84E-09	-8,44E-08
Acidification des sols et de l'eau kg SO ₂ eq/UF	7,23E-02	7,14E-03	4,67E-03	2,25E-04	2,60E-03	0,00E+00	9,85E-04	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,28E-04	2,11E-05	2,91E-04	2,15E-02
Eutrophisation kg (PO ₄) ³⁻ eq/UF	1,53E-03	6,69E-04	3,27E-04	3,69E-05	1,36E-04	0,00E+00	7,58E-04	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,78E-05	7,07E-06	9,38E-05	-7,52E-04
Formation d'ozone photochimique Ethene eq/UF	5,93E-03	5,26E-04	5,01E-04	3,66E-05	2,35E-04	0,00E+00	1,77E-04	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,70E-05	2,91E-06	2,74E-05	-1,78E-03
Epuisement des ressources abiotiques (éléments) kg Sb eq/UF	1,02E-05	7,08E-07	1,30E-06	2,22E-07	3,97E-07	0,00E+00	1,01E-06	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,22E-07	6,86E-08	5,59E-08	-5,32E-06
Épuisement des ressources abiotiques (fossiles) MJ PCI/UF	1,04E+02	7,27E+00	1,25E+01	1,07E+00	3,87E+00	0,00E+00	1,36E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,08E+00	1,12E-01	4,29E-01	-3,57E+01
Pollution de l'eau m ³ /UF	1,21E+00	1,69E-01	4,12E-01	2,53E-02	7,39E-02	0,00E+00	1,36E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,53E-02	3,01E-03	7,79E-02	-3,47E-01
Pollution de l'air m ³ /UF	3,50E+02	6,83E+01	4,89E+01	7,40E+00	1,59E+01	0,00E+00	2,71E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	7,49E+00	7,92E-01	6,82E+00	-1,37E+02

Utilisation des ressources	Etape de production			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du
	A1 Approvisionnement en matières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / Démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières MJ PCI/UF	1,82E+01	1,49E-01	3,17E+00	1,60E-02	6,53E-01	0,00E+00	6,92E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,60E-02	5,06E-01	1,44E-02	6,05E+00
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	3,41E+00	0,00E+00	-1,48E+00	0,00E+00	1,41E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ PCI/UF	1,82E+01	1,49E-01	6,58E+00	1,60E-02	-8,25E-01	0,00E+00	2,10E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,60E-02	5,06E-01	1,44E-02	6,05E+00
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières MJ PCI/UF	6,93E+01	7,54E+00	1,13E+01	1,10E+00	2,84E+00	0,00E+00	5,56E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,10E+00	1,15E-01	4,45E-01	-1,29E+01
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières MJ PCI/UF	6,42E+01	0,00E+00	2,89E+00	0,00E+00	2,01E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-1,53E+01
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ PCI/UF	1,33E+02	7,54E+00	1,42E+01	1,10E+00	4,85E+00	0,00E+00	5,56E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,10E+00	1,15E-01	4,45E-01	-2,82E+01
Utilisation de matière secondaire kg/UF	3,08E+00	0,00E+00	1,38E-01	0,00E+00	9,64E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-1,28E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce m³/UF	3,21E-02	1,47E-03	3,64E-03	2,06E-04	1,38E-03	0,00E+00	1,32E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,07E-04	1,25E-04	1,45E-03	-1,97E-02

Catégorie de déchets	Etape de production			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 Approvisionnement en matières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Déchets dangereux éliminés kg/UF	5,48E-01	5,42E-03	8,74E-02	6,49E-04	5,59E-02	0,00E+00	1,62E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	6,50E-04	4,52E-04	3,39E-01	-4,98E-02
Déchets non dangereux éliminés kg/UF	3,64E+00	2,10E-01	2,80E-01	5,73E-02	1,86E-01	0,00E+00	6,76E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	5,73E-02	4,89E-03	1,63E-02	7,38E-01
Déchets radioactifs éliminés kg/UF	2,59E-04	5,01E-05	2,72E-05	7,53E-06	1,14E-05	0,00E+00	5,96E-05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	7,56E-06	1,12E-07	1,52E-06	8,68E-06

Flux sortants		Etape de production			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre						Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système	
		A1 Approvisionnement en matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 traitement des déchets		C4 Elimination
Composants destinés à la réutilisation kg/UF		0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,19E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage kg/UF		0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,00E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés à la récupération d'énergie kg/UF		0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie fournie à l'extérieur (par vecteur énergétique)	Electricité	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
	Vapeur	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,23E+00	0,00E+00
	Gaz de process	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,38E+00	0,00E+00

Catégorie d'impact / flux	Unité	Total Production	Total Mise en œuvre	Total Vie en œuvre	Total Fin de vie	Total Cycle de vie
Réchauffement climatique	kg CO ₂ eq/UF	6,75E+00	3,52E-01	2,62E-01	7,45E-01	8,11E+00
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg CFC 11 eq/UF	3,95E-07	2,73E-08	4,57E-08	1,88E-08	4,87E-07
Acidification des sols et de l'eau	kg SO ₂ eq/UF	8,41E-02	2,82E-03	9,85E-04	5,40E-04	8,85E-02
Eutrophisation	kg (PO ₄) ³⁻ eq/UF	2,53E-03	1,72E-04	7,58E-04	1,39E-04	3,60E-03
Formation d'ozone photochimique	Ethene eq/UF	6,96E-03	2,71E-04	1,77E-04	6,73E-05	7,47E-03
Epuisement des ressources abiotiques -éléments	kg Sb eq/UF	1,22E-05	6,19E-07	1,01E-06	3,47E-07	1,42E-05
Epuisement des ressources abiotiques -fossiles	MJ PCI/UF	1,23E+02	4,95E+00	1,36E+00	1,62E+00	1,31E+02
Pollution de l'eau	m ³ /UF	1,79E+00	9,91E-02	1,36E+00	1,06E-01	3,36E+00
Pollution de l'air	m ³ /UF	4,67E+02	2,33E+01	2,71E+01	1,51E+01	5,33E+02
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ PCI/UF	2,16E+01	6,69E-01	6,92E-01	5,37E-01	2,35E+01
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières	MJ PCI/UF	3,41E+00	-1,48E+00	1,41E+00	0,00E+00	3,34E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ PCI/UF	2,50E+01	-8,09E-01	2,10E+00	5,37E-01	2,68E+01
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ PCI/UF	8,81E+01	3,94E+00	5,56E+00	1,66E+00	9,93E+01
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières	MJ PCI/UF	6,71E+01	2,01E+00	0,00E+00	0,00E+00	6,91E+01
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ PCI/UF	1,55E+02	5,95E+00	5,56E+00	1,66E+00	1,68E+02
Utilisation de matière secondaire	kg/UF	3,21E+00	9,64E-02	0,00E+00	0,00E+00	3,31E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce	m ³ /UF	3,72E-02	1,59E-03	1,32E-02	1,79E-03	5,38E-02
Déchets dangereux éliminés	kg/UF	6,41E-01	5,65E-02	1,62E-02	3,40E-01	1,05E+00
Déchets non dangereux éliminés	kg/UF	4,13E+00	2,44E-01	6,76E-02	7,86E-02	4,52E+00
Déchets radioactifs éliminés	kg/UF	3,37E-04	1,89E-05	5,96E-05	9,20E-06	4,25E-04
Composants destinés à la réutilisation	kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,19E+00	3,19E+00
Matériaux destinés au recyclage	kg/UF	0,00E+00	1,00E-01	0,00E+00	0,00E+00	1,00E-01
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie fournie à l'extérieure (électricité)	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,23E+00	1,23E+00
Energie fournie à l'extérieure (vapeur)	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,38E+00	2,38E+00
Energie fournie à l'extérieure (gaz)	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00